

REMISE DES PRIX DE LA 1^{ÈRE} ÉDITION DU CONCOURS NATIONAL DE LA CRÉATION D'ENTREPRISES « CONSTRUCTION DURABLE »

*Hôtel du Département, Mont-de-Marsan,
Lundi 17 décembre 2012*

Détecter, récompenser et accompagner des projets de création et de développement d'entreprises innovantes en matière de construction durable, tel est l'objet de la 1^{ère} édition du Concours national de la création d'entreprise pour la construction durable conçu par Domolandes.

Pour cette 1^{ère} édition, Henri Emmanuelli et Eric Kerrouche ont décernés les Prix aux Lauréats Helioclim et Innobat, entreprises sélectionnées par un Jury prestigieux national le 25 septembre 2012 à Paris, parmi 45 projets de qualité.

15 000 euros pour INNOBAT et HELIOCLIM

Le Prix «Création d'entreprise» est remporté par Helioclim, qui a développé une solution innovante de climatisation solaire réversible à haute efficacité énergétique. Elle rentabilise l'investissement tout au long de l'année en répondant à l'ensemble des besoins thermiques des bâtiments : climatisation, chauffage, froid industriel et eau chaude sanitaire.

Innobat a reçu le Prix «Développement d'entreprise» grâce au développement d'EcoRenfort, une gamme de renforts standard à base de matériaux composites biosourcés. Ces derniers se substituent à l'acier dans les menuiseries PVC, et permettent d'améliorer l'isolation thermique.

Les Lauréats ont ainsi reçu un chèque de 15 000 euros des mains du Président de Domolandes, Henri Emmanuelli et du Vice-Président de Domolandes, Eric Kerrouche.

2 entreprises s'installent à Domolandes suite à cette 1^{ère} édition

Si l'effet « visibilité » est certain pour Domolandes et ses partenaires, le Concours s'annonce également payant d'un point de vue attractivité territoriale. En effet, 2 entreprises intégreront le pôle Domolandes dès 2013.

La société Innobat installera début 2013 un ingénieur éco-construction dans la pépinière d'entreprises de Domolandes afin de mener des travaux de recherche et développement sur des projets liés au Bois et à l'extraction de tannins.

Nominée, mais non Lauréate, la société Réseau Agir s'installera également en début d'année prochaine dans les locaux de Domolandes pour développer sa solution globale de rénovation de maisons individuelles.

Contact Presse :

DOMOLANDES

Jean Borghetti

jean.borghetti@domolandes.fr

05 58 55 72 05 - 06 75 00 78 31

La prochaine édition lancée dès janvier 2013 !

Suite à l'intérêt suscité au cours de cette 1ère édition (représentativité du Jury et qualité des candidatures), il a été convenu avec les Membres du Jury que ce Concours confirme sa position nationale de référence dans le secteur de la création d'entreprises innovantes de la construction durable.

La nouvelle édition sera lancée dès janvier 2013 et les porteurs de projets innovants pourront se manifester dès le début d'année prochaine auprès de Domolandes et de ses partenaires.

Les grands principes resteront inchangés, mais les dotations à destination des Lauréats seront enrichies par les Membres du Jury, désormais partenaires de cet événement.

Contact Presse

DOMOLANDES

Jean Borghetti - Responsable Marketing & Communication

jean.borghetti@domolandes.fr

05 58 55 72 05 - 06 75 00 78 31



Contact Presse :

DOMOLANDES

Jean Borghetti

jean.borghetti@domolandes.fr

05 58 55 72 05 - 06 75 00 78 31

LE PREMIER CONCOURS NATIONAL DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE CONSTRUCTION DURABLE - EDITION 2012

OBJECTIFS

Détecter, récompenser et accompagner des projets de création et de développement d'entreprises innovantes en matière de construction durable.

CANDIDATS

Créateurs d'entreprises (TPE/PME) et jeunes entreprises de l'ensemble de la filière : entrepreneurs du bâtiment, bureaux d'études, architectes, fabricants de matériaux, porteurs de projets innovants dans la construction durable...

CRITÈRES DE SELECTION

- Caractère innovant du projet
- Potentiel de développement et de création d'emplois
- Faisabilité de mise en œuvre
- Prise en compte des enjeux du développement durable
- Qualité de la présentation du dossier

DOTATION

- >> Un prix de 15 000€ pour chaque Lauréat,
- >> Un jury composé des personnalités les plus représentatives du secteur de la construction,

valorisant cette récompense par une reconnaissance professionnelle certaine.

- >> En cas d'installation du projet lauréat dans sa pépinière d'entreprises, Domolandes offrira l'équivalent de 15 000€ supplémentaires de prestations pouvant notamment comprendre :
 - un accompagnement pour l'élaboration et l'optimisation du plan d'entreprise avec le responsable de pépinière d'entreprise ;
 - un support technologique et administratif
 - la mise à disposition d'un bureau équipé de 15 m² pendant un an ;
 - des prestations de services communs ou spécifiques de Domolandes : études, documentations, mise en réseau, parrainage...

CANDIDATURES & LAURÉATS

- 45 dossiers de candidature reçus dont 18 projets de création d'entreprises ; et 27 projets de développement d'entreprises existantes ;
- Des candidatures de l'ensemble du territoire national avec des innovations représentatives de la diversité de la thématique construction durable ;
- 6 dossiers Nominés pour passage devant le Jury National ;
- 2 dossiers Lauréats : HELIOCLIM et INNOBAT.

CATÉGORIES DE PRIX

1. Prix « **Création d'entreprise** »
2. Prix « **Développement d'entreprise** »

Contact Presse :

DOMOLANDES

Jean Borghetti

jean.borghetti@domolandes.fr

05 58 55 72 05 - 06 75 00 78 31